
Rapport annuel

Montségur New Perspectives

Fonds commun de placement

FCP de droit Français

1^{er} Janvier 2022 au 30 Décembre 2022

Table des matières

Acteurs	3
Informations générales	3
Commentaire de gestion	6
Politique ESG de Montségur Finance.....	7
Informations spécifiques	9
Informations sur la rémunération	9
Evènements intervenus au cours de la période.....	10
Rapport du commissaire aux comptes	12
Rapport comptable au 31 décembre 2021.....	15

Acteurs

Société de gestion :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Commercialisateur :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Dépositaire et conservateur :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Centralisateur par délégation :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Commissaire aux comptes :	GESTIONPHI 63 avenue de Villiers – 75017 Paris

Informations générales

Forme juridique :	Fonds commun de placement
L'objectif de gestion :	<p>Le FCP a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50 % Euro Stoxx 50 Net Return EUR + 50 % (EONIA Capitalisé + 1 %), par le biais d'une gestion active et discrétionnaire de son allocation d'actif sur les marchés actions et de taux internationaux, sur la durée de placement recommandée. La composition de cet OPCVM peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.</p>
Stratégie d'investissement :	<p>La stratégie d'investissement consiste à gérer de façon active et discrétionnaire, en valeurs mobilières françaises et étrangères. Plus, précisément, elle consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Gérer activement l'allocation d'actifs répartie entre les marchés d'actions et les produits de taux d'intérêts à partir d'une allocation tactique et stratégique réalisée en fonction d'un scénario économique, de la valorisation des différents marchés et du contrôle du risque du portefeuille. Cette exposition évolutive pourra se faire aussi bien en titres en direct que par le biais d'OPC de droit français ou étranger.- Sélectionner des actions ou titres de capital en fonction des convictions des équipes de gestion de Montségur Finance. La gestion repose sur la sélection de valeurs caractérisées, selon l'analyse de la société de gestion, soit par des métiers à forte

visibilité qui rendent possible une politique de rémunération des actionnaires durablement élevée (dividendes, rachats d'actions...), soit par une dynamique de croissance importante, soit par une sous valorisation susceptible d'être corrigée par un retournement de conjoncture ou une opération financière (OPA, OPE, OPR). Une attention particulière est portée à l'examen de la gouvernance des entreprises.

- Le solde du portefeuille est investi en produits de taux afin de réduire la volatilité globale du portefeuille. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion n'recurse pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs et s'appuie également sur des analyses financières et sectorielles réalisées par des analystes extérieurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 0 % à 100 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de tous secteurs et de toutes capitalisations, dont maximum 50 % de l'exposition actions sur des titres de petites et moyennes capitalisations.
- de 0 % à 100 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, dont :
 - de 0 % à 100 % d'instruments du marché monétaires notés « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
 - de 0 % à 30 % en instruments de taux ou émetteurs spéculatifs de type « High Yield » (notation strictement inférieure à BBB- par une agence de notation ou jugée équivalente par la société de gestion) ;
 - à titre accessoire (maximum 10 %), en obligations convertibles.
- de 0 % à 100 % au risque de change sur des devises intra Union Européenne et de 0 % à 50 % au risque de change sur des devises hors Union Européenne.

Il peut être investi au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou de droit étranger, et jusqu'à 30 % en FIA de droit français. Instruments financiers dérivés : uniquement dans un but de couverture au risque d'action, au risque de taux et au risque de change, avec des contrats futurs ou des options.

Le fonds est un fonds de capitalisation.

**Durée de placement
recommandée :**

Supérieure à 5 ans.

Commentaire de gestion

DES MARCHÉS CHAHUTÉS

L'année 2022 s'est caractérisée par un changement de paradigme pour les investisseurs. L'irruption de la guerre sur le continent européen, la diffusion de l'inflation et les resserrements monétaires se sont conjugués pour provoquer une remontée généralisée de l'aversion au risque. L'ensemble des grands indices actions ont clôturé l'année en repli à l'exception du FTSE100 dont la résilience est en bonne partie le reflet de la dépréciation de la livre.

La guerre en Ukraine constitue le fait géopolitique majeur de l'année 2022. Cet évènement a provoqué une vive réaction des puissances démocratiques et des sanctions sévères à l'égard de la Russie visant à son isolement géopolitique et économique. Dans ce contexte, l'Union Européenne a dû repenser en urgence sa dépendance aux hydrocarbures russes, trouver des solutions alternatives et accélérer ses efforts de transition énergétique. L'opprobre qui frappe la Russie a conduit les entreprises elles-mêmes à se désengager très largement du marché russe et réimaginer leurs chaînes d'approvisionnement en conséquence. Les rivalités géostratégiques, commerciales et technologiques avec la Chine se sont également accentuées d'autant plus que la Chine refuse de condamner ouvertement Moscou et martèle son intention d'exercer sa souveraineté sur Taïwan alors que l'Administration Biden multiplie les signes de soutien à l'île dissidente.

Cette rivalité stratégique a constitué la toile de fond de plusieurs initiatives législatives aux Etats-Unis (*Inflation Reduction Act*, *CHIPS Act*) et des mesures visant l'industrie chinoise des semi-conducteurs (interdiction d'exportation de certains équipements ou technologies). L'Europe de son côté a approuvé son propre *Chips Act* visant à renforcer les capacités industrielles du continent dans le domaine des semi-conducteurs et réduire ainsi sa vulnérabilité aux importations en provenance d'Asie. Enfin, l'UE a initié le plan *RePower EU* qui doit renforcer les ambitions affirmées dans le Green Deal et accélérer la transition énergétique alors que la guerre en Ukraine a mis en exergue la dépendance de l'UE vis-à-vis du gaz russe. Aux Etats-Unis, les élections de mi-mandat ont abouti à un relatif statu quo politique au Congrès.

Les forces inflationnistes à l'œuvre fin 2021 se sont exacerbées compte tenu des prix des hydrocarbures et des matières premières agricoles consécutives à la guerre en Ukraine. L'accélération de l'inflation et sa diffusion assez généralisée ont provoqué une inflexion très nette des politiques des banques centrales. Sans exception, elles ont initié ou amplifié le resserrement des conditions monétaires et érigé la lutte contre l'inflation comme leur objectif prioritaire. Après des années de politiques monétaires ultra-accommodantes, 2022 se singularise par une remontée rapide des taux d'intérêt tant sur les taux directeurs des banques centrales que sur les échéances plus longues. Les investisseurs doivent donc désormais composer avec un nouvel environnement de taux d'intérêt qui n'est pas sans incidence sur les choix d'allocations d'actifs. Cette remontée des taux intervient alors même que la croissance économique mondiale décélère. La guerre, l'inflation, le resserrement des conditions monétaires et une moindre impulsion budgétaire pèsent de fait sur les perspectives de croissance.

Dans ce contexte délicat, les entreprises dans leur ensemble ont fait preuve d'une agilité assez remarquable et publié des résultats de bonne facture. Toutefois, cela n'a pas empêché les investisseurs de prendre des profits occasionnant un *derating* des marchés qui touche plus particulièrement les valeurs de croissance. Ces dernières souffrent d'une part de conditions financières qui se détériorent pour celles dont la croissance repose sur leur capacité à investir et mobiliser de nouveaux capitaux et, d'autre part, de la « valeur temps » qui s'accroît à mesure que les taux d'intérêt remontent. En ce sens, le style Croissance souffre d'un effet miroir négatif du *rerating* dont elles avaient précédemment bénéficié lorsque les taux étaient particulièrement bas/négatifs.

Le fonds accuse un repli de -13,41% (Part I) et -13,93% (Part C) dans la lignée d'un fort repli mondial des indices actions et obligataires.

Certaines des valeurs détenues tirent leur épingle du jeu à l'image de nos positions dans le secteur de l'énergie et de la chimie (**Exxon Mobil, Linde plc** ou **Chevron**) et des valeurs défensives comme le secteur de la santé (**Astrazeneca**) ou des télécommunications (**T-Mobile**).

Parmi les valeurs ayant pénalisé la performance, on retrouve les grands noms de la technologie américaine (**Amazon, Alphabet, Microsoft, Meta** et **Apple**) et les sociétés endettés (**Nexi**, acteur du paiement européen).

Le fonds a procédé à différentes opérations courant 2022 en privilégiant les valeurs cycliques bénéficiant de la remontée des prix de l'énergie et de l'inflation (**Exxon Mobil, GTT, ING**) et les valeurs défensives (**Deutsche Telekom, Sanofi, Astrazeneca, Air Liquide**). Nous avons également profité de la baisse des valeurs technologiques pour nous renforcer sur les plus défensives (**Microsoft, Worldline**). A l'inverse, nous avons céder nos positions sur des valeurs trop fortement valorisé (**Sika**) ou cyclique (**Volkswagen, Stellantis, Michelin, Infineon**).

Après une année 2022 éprouvante, nous abordons 2023 avec un optimisme raisonné. La détermination des banques centrales à restaurer la stabilité des prix semble déjà produire de premiers effets avec des signaux de décélération de l'inflation déjà observables. De même, les anticipations d'inflation à moyen terme demeurent raisonnables ce qui tend à indiquer que les banques centrales n'ont pas perdu leur crédibilité malgré une réactivité tardive face aux pressions inflationnistes. La robustesse des marchés de l'emploi et la résilience des économies face à des chocs successifs justifient aussi un certain optimisme sur la croissance économique. Il n'en demeure pas moins que ce durcissement intervient alors que la croissance ralentit et que les marges de manœuvre budgétaire s'amenuisent. Il faut donc souhaiter que les autorités mettent en place le *policy-mix* adéquat pour juguler l'inflation et prévenir le risque d'une récession prolongée. Ce risque de récession constitue sans doute l'un des principaux facteurs de risque pour 2023 et doit s'apprécier à l'aune de marges bénéficiaires records qui seraient vulnérables si le cycle économique se détériore. L'évolution des prix de l'énergie sera également à surveiller du fait de la réouverture de la Chine et des risques de reprise de l'inflation qui en découle. Les risques environnementaux constituent une autre menace bien prégnante mais le danger climatique féconde aussi des opportunités pour les entreprises embrassant la transition énergétique que nous nous efforçons d'identifier et d'accompagner par nos investissements.

Politique ESG de Montségur Finance

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure », SFDR). Montségur Finance a l'ambition d'être un acteur responsable et est devenu signataire des PRI (Principles for Responsible Investment) le 23 mars 2021.

Afin de mieux formaliser la prise en compte de l'importance accordée à la durabilité de ses investissements et répondre aux exigences croissantes des investisseurs et autorités, la société de gestion a mis en place un ensemble de politiques visant à mieux incorporer les risques et opportunités liés à la durabilité à travers l'incorporation des critères ESG dans son processus d'investissement.

L'intégralité de la documentation relative à l'ESG, à la définition de l'investissement durable, à la taxonomie et aux PAI est disponible sur le site internet : <https://www.montsegur.com/fr/>.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Informations spécifiques

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation :	Les actifs étant inférieurs à 500 K€, ils ne sont pas soumis à l'obligation de déclaration « article 173 » au titre de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte.
Politique du gestionnaire en matière de droit de vote :	Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.
Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :	Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossment et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.
Information relative aux modalités de calcul du risque global :	Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Informations sur la rémunération

Les politiques et pratiques de rémunération chez Montségur Finance n'intègre pas de critères de performance mais exclusivement des critères qualitatifs et s'applique à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs : gérants, commerciaux, RCCI et fonctions supports.

Le comité de rémunération se réunit au moins une fois par an.

La politique de rémunération de Montségur Finance :

- Est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque ;
- N'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM ;
- Est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société ;
- Est conforme aux OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts ;

- Est conforme aux mandats qu'elle gère et à leurs clients ;
- Comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Les rémunérations chez Montségur Finance s'articulent de la manière suivante :

- La rémunération fixe représente le montant principal du collaborateur au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. Elle est revue chaque année et fait l'objet d'une augmentation ou d'un maintien lors de l'évaluation annuelle ;
- La rémunération variable est basée exclusivement sur des critères qualitatifs pour l'ensemble des collaborateurs. Elle est versée sous forme de prime en une ou deux fois au cours de l'année ;
- Les autres rémunérations sont représentées par un accord d'intéressement et un PEE.

Montségur Finance n'a pas encore formellement intégré d'objectifs en lien avec l'intégration des risques en matière de durabilité dans sa politique de rémunération (au sens de la réglementation 2019/2088 SFDR). Toutefois, Montségur Finance est consciente des enjeux ESG et dans ce cadre, développe des projets et processus qui visent *in fine* à identifier et réduire les risques de durabilité posés par ses activités directes et par les OPC qu'elle gère. Dans ce cadre, la contribution des collaborateurs est qualitativement prise en compte (si applicable) dans les objectifs et les évaluations annuelles.

Le tableau des rémunérations 2022 détaille, par catégories, les montants des salaires fixes et des primes variables.

CATEGORIES	Rémunération Fixe (K€)	Primes 2022 (K€)
Dirigeants	360	33,5
Gestion / Marketing / Commercial	462	127
Supports (dont fonctions administratives et RCCI)	334	46
TOTAL	1 158	206.5

Evènements intervenus au cours de la période

- 01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe relatif à l'objectif de gestion
- 01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe relatif à l'indicateur de référence dans le cadre du changement d'indicateur, auparavant : 50% Euro Stoxx 50 Net Return Euros + 50% EONIA capitalisé + 1%, dorénavant : 50% Morningstar Eurozone 50 Net Return Euro + 50% ESTR capitalisé + 1%
- 01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour des montants de capitalisations retenus pour exposer le fonds en actions

- 01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Modification des fourchettes d'expositions
- 01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Ajout du risque opérationnel et du risque lié aux critères extra-financiers (ESG) dans le profil de risque
- 01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour du risque en matière de durabilité au profil de risque
- 01/01/2022 : Caractéristiques parts (hors frais) : Mise à jour du paragraphe relatif aux modalités de souscription et rachat
- 01/01/2022 : Caractéristiques juridiques : Ajout d'une précision quant aux modalités de calcul de la valeur liquidative en cas de jour férié ou de fermeture de la Bourse de Paris
- 01/01/2022 : Frais : Mise à jour du tableau des frais facturés au fonds au niveau des commissions de surperformance
- 01/01/2022 : Frais : Mise à jour du paragraphe descriptif relatif à la commission de surperformance, afin de prendre en compte les dernières orientations de l'ESMA 03/09/2021 Changement de SRRI : Le SRRI passe à 5

MONTSEGUR NEW PERSPECTIVES **Fonds Commun de Placement**

Société de gestion :
MONTSEGUR FINANCE
39, rue Marbeuf
75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes **sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FCP MONTSEGUR NEW PERSPECTIVES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fond commun de placement à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret,

Le commissaire aux comptes

GESTIONPHI

François BLANC

Rapport comptable au 31 décembre 2022

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	4 315 807,70	5 336 743,33
Actions et valeurs assimilées	4 047 653,29	5 336 743,33
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 047 653,29	5 336 743,33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	268 154,41	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	268 154,41	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	19 927,23	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	19 927,23	0,00
Comptes financiers	78 458,89	84 383,56
Liquidités	78 458,89	84 383,56
Total de l'actif	4 414 193,82	5 421 126,89

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	4 390 437,90	5 449 285,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	22 122,20	-121 234,13
Résultat de l'exercice (a, b)	-5 367,66	83 703,45
Total des capitaux propres	4 407 192,44	5 411 755,28
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	7 001,38	9 371,61
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 001,38	9 371,61
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	4 414 193,82	5 421 126,89

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	84 884,06	189 387,85
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	84 884,06	189 387,85
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	589,87	1 432,06
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	589,87	1 432,06
Résultat sur opérations financières (I - II)	84 294,19	187 955,79
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	90 289,92	93 289,20
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-5 995,73	94 666,59
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	628,07	-10 963,14
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-5 367,66	83 703,45

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part Q :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0013324704	<p>1,9 % TTC maximum</p> <p>Frais de gestion financière 1,8 % TTC maximum et Frais administratifs externes à la société de gestion 0,1 % TTC maximum</p> <p>1- Les frais de gestion financière : Ces frais recouvrent les frais liés à la gestion financière de l'OPCVM, à la délégation de gestion financière, de distribution (y compris les rétrocessions à des distributeurs tiers).</p> <p>2- Les frais administratif externes à la société de gestion : Ces frais recouvrent les frais du dépositaire, frais de teneur de compte, frais liés au conseiller d'investissement, frais de commissariat aux comptes, frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, frais d'audit, frais juridiques, frais liés à la distribution.</p>	Actif net
I	FR0013324712	<p>1,3 % TTC maximum</p> <p>Frais de gestion financière 1,2 % TTC maximum et Frais administratifs externes à la société de gestion 0,1 % TTC maximum</p> <p>1- Les frais de gestion financière : Ces frais recouvrent les frais liés à la gestion financière de l'OPCVM, à la délégation de gestion financière, de distribution (y compris les rétrocessions à des distributeurs tiers).</p> <p>2- Les frais administratif externes à la société de gestion : Ces frais recouvrent les frais du dépositaire, frais de teneur de compte, frais liés au conseiller d'investissement, frais de commissariat aux comptes, frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, frais d'audit, frais juridiques, frais liés à la distribution.</p>	Actif net
Q	FR0013324720	<p>0,3 % TTC maximum</p> <p>Frais de gestion financière 0,2 % TTC maximum et Frais administratifs externes à la société de gestion 0,1 % TTC maximum</p> <p>1- Les frais de gestion financière : Ces frais recouvrent les frais liés à la gestion financière de l'OPCVM, à la délégation de gestion financière, de distribution (y compris les rétrocessions à des distributeurs tiers).</p> <p>2- Les frais administratif externes à la société de gestion : Ces frais recouvrent les frais du dépositaire, frais de teneur de compte, frais liés au conseiller d'investissement, frais de commissariat aux comptes, frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, frais d'audit, frais juridiques, frais liés à la distribution.</p>	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0013324704	2,4 % TTC maximum de l'actif net
I	FR0013324712	2,4 % TTC maximum de l'actif net
Q	FR0013324720	2,4 % TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0013324704 R

20 % TTC de la performance positive au-delà de l'indice de référence composé de : 50 % Morningstar Eurozone 50 Net Return EUR + 50 % (Ester Capitalisé + 1 %)

1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 20 % TTC représente la différence entre l'actif de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance égale au maximum entre celle de l'indicateur de référence 50 % Morningstar Eurozone 50 Net Return EUR + 50 % (Ester Capitalisé + 1 %) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPC et une performance nulle par rapport à la dernière valeur liquidative de clôture.

2) À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée

avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

3) À chaque établissement de valeur liquidative, une dotation est provisionnée en cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice .

L'OPCVM est susceptible de ne pas informer ses porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile. L'information des porteurs de parts pourra être réalisée par tout moyen, préalablement à la prise d'effet de la majoration.

Part FR0013324712 I

20 % TTC de la performance positive au-delà de l'indice de référence composé de : 50 % Morningstar Eurozone 50 Net Return EUR + 50 % (Ester Capitalisé + 1 %)

1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 20 % TTC représente la différence entre l'actif de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance égale au maximum entre celle de l'indicateur de référence 50 % Morningstar Eurozone 50 Net Return EUR + 50 % (Ester Capitalisé + 1 %) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPC et une performance nulle par rapport à la dernière valeur liquidative de clôture.

2) À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée

avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

3) À chaque établissement de valeur liquidative, une dotation est provisionnée en cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. L'OPCVM est susceptible de ne pas informer ses porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile. L'information des porteurs de parts pourra être réalisée par tout moyen, préalablement à la prise d'effet de la majoration.

Part FR0013324720 Q

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif

ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Par le dépositaire en TTC : - Actions, ETF, warrants, obligations, droits : • 25 € France, Belgique et Pays-Bas • 55 € pour les autres Pays - OPC : • France / admis Euroclear : 8 € • Etranger : 15 € • Offshore : 150 € - TCN, Titres Négociables à court terme, Certificat de dépôt : • France 15 € • Autres Pays 25 € - Marchés à terme : • MONEP Futures : 1 €/lot • MONEP Options : 0,20 % min 8 € • LIFFE Futures : 2 £/lot US BOT CME Futures : 1,1 \$/lot Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse. Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour. Places de

cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour. Places de

cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour. Places de cotation

sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse. Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour. Places de

cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.Places de

cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
 - Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.
 -

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
 - Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans l'hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires :

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers peuvent être facturés à l'OPCVM.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	5 411 755,28	3 314 783,24
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	129 466,20	5 780 668,94
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-382 359,80	-4 063 222,23
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	282 966,01	361 405,38
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-245 846,32	-489 129,62
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-9 375,65	-32 234,64
Différences de change	0,00	235,13
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-773 417,55	444 582,49
Différence d'estimation exercice N	-292 696,21	480 721,34
Différence d'estimation exercice N-1	480 721,34	36 138,85
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-5 995,73	94 666,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	4 407 192,44	5 411 755,28

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	78 458,89	1,78	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	78 458,89	1,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD	CHF	CHF	DKK	DKK		
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 421 938,74	32,26	196 068,02	4,45	190 239,57	4,32	104 819,46	2,38
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-5 367,66	83 703,45
Total	-5367,66	83 703,45

	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI Q		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	39,51	99,23
Total	39,51	99,23
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	70,43	224,33
Total	70,43	224,33
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-5 477,60	83 379,89
Total	-5 477,60	83 379,89
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	22 122,20	-121 234,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	22 122,20	-121 234,13

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI Q		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	12,27	-70,07
Total	12,27	-70,07
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	68,65	-434,04
Total	68,65	-434,04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	22 041,28	-120 730,02
Total	22 041,28	-120 730,02
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI Q	7 880 943,36	83 870	93,96	0,00	0,00	0,00	-1,14
		16 461						
31/12/2018	I1 PART CAPI I	531,18	176 377	93,33	0,00	0,00	0,00	-1,79
			94					
31/12/2018	R1 PART CAPI R	8 750 118,35	133,357	92,95	0,00	0,00	0,00	-2,18
31/12/2019	C1 PART CAPI Q	5 412 426,11	52 434	103,22	0,00	0,00	0,00	0,32
		10 446						
31/12/2019	I1 PART CAPI I	749,00	102 915	101,50	0,00	0,00	0,00	-0,65
			98					
31/12/2019	R1 PART CAPI R	9 942 326,69	939,387	100,48	0,00	0,00	0,00	-1,23
31/12/2020	C1 PART CAPI Q	2 793,52	20	139,67	0,00	0,00	0,00	3,94
31/12/2020	I1 PART CAPI I	441 296,95	4 472	98,67	0,00	0,00	0,00	1,94
			29					
31/12/2020	R1 PART CAPI R	2 870 692,77	567,265	97,09	0,00	0,00	0,00	1,34
31/12/2021	C1 PART CAPI Q	3 116,94	20	155,84	0,00	0,00	0,00	1,45
31/12/2021	I1 PART CAPI I	9 637,04	93	103,62	0,00	0,00	0,00	-2,25
			50					
31/12/2021	R1 PART CAPI R	5 399 001,30	693,967	106,50	0,00	0,00	0,00	-0,73
30/12/2022	C1 PART CAPI Q	2 589,56	19	136,29	0,00	0,00	0,00	2,72
30/12/2022	I1 PART CAPI I	13 997,35	156	89,72	0,00	0,00	0,00	0,89
			47					
30/12/2022	R1 PART CAPI R	4 390 605,53	897,927	91,66	0,00	0,00	0,00	0,34

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI Q		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	19,000000	2 739,42
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-20,000000	-2 900,89
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1,000000	-161,47
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	19,000000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	249,000000	24 103,95
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-186,000000	-18 446,55
Solde net des Souscriptions / Rachats	63,000000	5 657,40
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	156,000000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 073,651000	102 622,83
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 869,691000	-361 012,36
Solde net des Souscriptions / Rachats	-2 796,040000	-258 389,53
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	47 897,927000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI Q	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0013324720 C1 PART CAPI Q	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	12,12
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013324712 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,29
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	113,39
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013324704 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	90 164,41
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Coupons et dividendes	19 927,23
Total des créances		19 927,23
Dettes	Frais de gestion	7 001,38
Total des dettes		7 001,38
Total dettes et créances		12 925,85

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	4 315 807,70	97,93
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	4 047 653,29	91,85
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	268 154,41	6,08
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	19 927,23	0,45
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-7 001,38	-0,16
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	78 458,89	1,78
DISPONIBILITES	78 458,89	1,78
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	4 407 192,44	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			4 047 653,29	91,85
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			4 047 653,29	91,85
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			4 047 653,29	91,85
TOTAL BELGIQUE			196 945,00	4,47
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	3 500	196 945,00	4,47
TOTAL SUISSE			190 239,57	4,32
CH0432492467 ALCON	CHF	2 975	190 239,57	4,32
TOTAL ALLEMAGNE			308 288,80	7,00
DE0005810055 DEUTSCHE BOERSE	EUR	890	143 646,00	3,26
DE0007236101 SIEMENS	EUR	1 270	164 642,80	3,74
TOTAL DANEMARK			104 819,46	2,38
DK0060336014 NOVOZYMES B	DKK	2 215	104 819,46	2,38
TOTAL FRANCE			1 057 288,24	23,99
FR0000120321 L'OREAL	EUR	500	166 800,00	3,78
FR0000120578 SANOFI	EUR	977	87 773,68	1,99
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	295	200 570,50	4,55
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	1 020	133 334,40	3,03
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	5 120	122 880,00	2,79
FR0000127771 VIVENDI	EUR	14 031	125 072,33	2,84
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	463	46 207,40	1,05
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	4 781	174 649,93	3,96
TOTAL ROYAUME UNI			196 068,02	4,45
GB0009895292 ASTRAZENECA	GBP	1 550	196 068,02	4,45
TOTAL IRLANDE			222 978,50	5,06
IE00BZ12WP82 LINDE	EUR	730	222 978,50	5,06
TOTAL ITALIE			77 784,96	1,76
IT0005366767 NEXI S.P.A.	EUR	10 560	77 784,96	1,76
TOTAL PAYS-BAS			271 302,00	6,16
NL0000235190 AIRBUS	EUR	1 400	155 428,00	3,53
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	230	115 874,00	2,63
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 421 938,74	32,26
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	860	70 884,02	1,61
US0231351067 AMAZON COM	USD	1 380	108 290,91	2,46
US0378331005 APPLE	USD	1 144	138 857,42	3,15
US09857L1089 BOOKING HOLDINGS	USD	75	141 198,56	3,20
US1667641005 CHEVRON	USD	985	165 161,99	3,75
US30231G1022 EXXON MOBIL	USD	1 820	187 534,21	4,26
US46625H1005 JPMORGAN CHASE	USD	1 725	216 098,37	4,89
US5949181045 MICROSOFT	USD	880	197 152,23	4,47
US79466L3024 SALESFORCE	USD	615	76 176,23	1,73
US8725901040 T-MOBILE US	USD	922	120 584,80	2,74
TOTAL Titres d'OPC			268 154,41	6,08
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			268 154,41	6,08
TOTAL FRANCE			268 154,41	6,08
FR0013368065 CM-AM MONEPLUS (IC)	EUR	2,523	268 154,41	6,08

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physique

Montsēgur